

The background features a light blue gradient with several vertical bars of varying heights in shades of pink and red. Overlaid on these bars are several lines with circular markers in teal and pink, some solid and some dotted, creating a data visualization effect.

La démographie au service de l'habitat

Repères novembre 2018
n° 247
le magazine de la ville de Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **Une boîte à livres au Chêne Maillard.** Face aux commerces et à proximité de l'école, une boîte à livres s'offre aux lecteurs en herbe et aux passionnés. Un réceptacle d'échanges pour les amoureux du papier...

18 septembre, la boîte de la médiathèque propose une rencontre-dédicace avec l'écrivain Michel Bussi face à un public impatient et conquis.

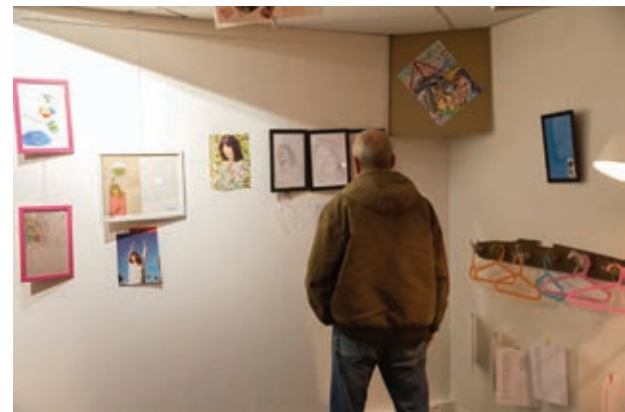


22 septembre, les élus à la rencontre des habitants du quartier de La Fassière.



29 septembre, dialogue, échanges, explications et écoute lors de la réunion de quartier salle des Aydes.

29 septembre, à la médiathèque, l'inauguration de l'exposition de l'association Libre de mots, la femme dans l'art, réalisée par les détenu-e-s du centre pénitentiaire Orléans-Saran.



◀ **2 octobre,** la salle du conseil municipal fait salle comble pour la conférence sur « Quelle alimentation pour les enfants de moins de 3 ans » donnée par le Dr Bélouard, pédiatre auprès du multi-accueil des P'tits loups.



20 septembre, soirée de présentation de la saison 2018-2019 du Théâtre de la Tête Noire.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

« On construit trop à Saran ! »

Voilà une réflexion que j'entends parfois. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il y a pourtant un écart entre l'impression, le ressenti et la réalité. J'ai voulu que le dossier de ce numéro de Repères apporte un éclairage nouveau en particulier en termes de démographie et de prospective, en partant des données de l'INSEE et d'études complémentaires.

Tout d'abord, le rôle des élus c'est de répondre au mieux aux préoccupations quotidiennes. Mais pas seulement. C'est aussi d'imaginer le futur de notre ville. Parce qu'un territoire qui ne s' imagine d'avenir est un territoire qui périlite.

Deux constats sont ressortis des études démographiques à notre disposition. En premier lieu, le nombre d'habitants à Saran est à la stabilisation* depuis plusieurs années. Ensuite, le nombre moyen de personnes par logement est aujourd'hui de 2,4 personnes. Il y a trente ans, c'était quasiment le double. Cela signifie donc qu'avec le même nombre de logements, on loge moins de personnes. De nouvelles constructions sont donc nécessaires pour répondre aux besoins de notre population. D'ailleurs, les différents projets en cours trouvent assez facilement preneurs, preuve que cela répond à une demande forte.

Ces études nous ont aussi démontré que les Saranais sont attachés à leur ville. L'ancienneté d'occupation des logements est l'une des plus importantes dans l'agglomération. Cela est flatteur pour notre ville. On s'y installe et on y reste.

Mais cela ne se fait pas sans règle. D'ailleurs nous passons pratiquement beaucoup plus de temps à nous opposer à des projets que nous estimons néfastes pour la ville qu'à en autoriser. N'oublions pas que la quasi-totalité des terrains appartient à des propriétaires privés et que ce n'est pas la ville qui les vend. Les programmes de constructions en cours vont dessiner la ville de demain tout en maintenant un équilibre avec les espaces naturels et espaces verts. L'objectif est d'abord de combler les « dents creuses » pour densifier les zones urbaines. Il s'agit aussi d'aménager les friches industrielles en cœur de ville telle la Châtonnerie...

Certes, nous ne sommes plus un village mais il y a bien longtemps que Saran s'est transformé et, contrairement aux idées reçues, on construit moins aujourd'hui qu'on ne l'a fait au tournant des années 1970 et 1980. Notre ville poursuit son développement.

** Attention, en 2017, la population carcérale de Centre pénitentiaire a été intégrée à la population globale d'où l'impression d'une plus forte hausse.*

QUELQUES DATES A RETENIR

2 NOVEMBRE. Handball Prologue Saran/Limoges.

6 NOVEMBRE. Orléans métropole : conférence des maires.

9 NOVEMBRE. Pose de la 1^{re} pierre de l'élargissement de l'A10.

11 NOVEMBRE. Cérémonies de commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.

14 NOVEMBRE. Réunion de quartier salle du Lac.

16 NOVEMBRE. Handball Prologue Saran/Chartres.

20 NOVEMBRE. Cérémonie de naturalisation, préfecture du Loiret.

23 NOVEMBRE. Conseil municipal.

24 NOVEMBRE. Inauguration du gymnase Jean-Moulin.

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr



www.facebook.com/villesaran

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Brèves	p.20
Chiffre du mois	p.21
Travaux	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie / Visage	p.24
Association	p.26
Mémoire des faits	p.27
Carnet de route	p.27
Reflet Saranais	p.28

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) **et mise en pages :** Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** novembre 2018

Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Maryvonne Hautin

La démographie au

Dossier réalisé par Clément Jacquet

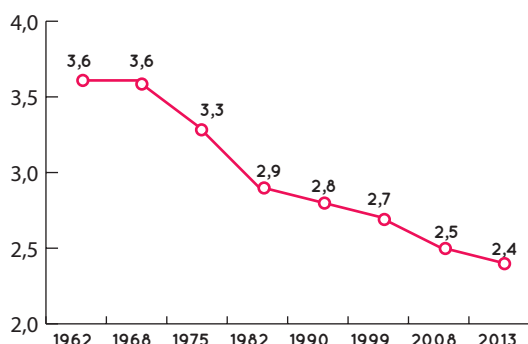
Pyramide des âges, composition des familles, parc du logement... Pour la mise en place de ses politiques publiques en faveur du logement, la mairie s'appuie sur les études démographiques. Les chiffres Insee sont un outil d'aide à la décision et donnent aux élus des informations essentielles sur les évolutions de la population. Deux points à retenir : la progression du nombre de familles monoparentales et le vieillissement de la population. Ces statistiques permettent ainsi de répondre au mieux aux besoins d'habitat, d'anticiper et d'organiser le parc des logements saranais. Autre document stratégique et prospectif : la Ville, dans le cadre du futur groupe scolaire des Parières, a l'an passé mandaté l'Institut Compas pour une étude démographique. Il en ressort une augmentation très modérée de la population, notamment scolaire. À partir de ces informations la municipalité a décidé de reporter la construction de la future école.

Saranéa, résidence rue Passe Debout, logements allée des Narcisses, résidence pour seniors de la Guignace, futurs quartiers de la Chatonnerie, de l'Ancien aéroport... L'évolution des constructions sur Saran est due à des facteurs démographiques : en particulier l'accroissement des familles monoparentales, couplé au vieillissement de la population. « Si nous n'arrivons pas à construire nous ne répondrons pas à la demande des habitants, affirme **Maryvonne Hautin, maire**. Une ville ça se gère en étudiant la population quartier par quartier. Les quartiers évoluent, la population se renouvelle comme sur les Sablonnières, le Chêne-Maillard ».

Étudier pour anticiper

L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

source Insee, RP 1962-2013



Par le passé les logements abritaient en moyenne autour de 4 personnes. Aujourd'hui la taille des ménages est de 2,4 (voir graphique). Il est donc naturel que la Ville mène une politique de construction maîtrisée afin de ne pas perdre des populations. La population saranaise suit les tendances sociologiques actuelles (personnes divorcées, célibat, familles recomposées...) et enregistre un vieillissement. Avec des enfants qui quittent le foyer après leur majorité et des parents propriétaires qui conservent leurs maisons. « Sans apport la commune régressera, résume Madame le

service de l'habitat

maire. Il faut construire mais pas n'importe comment. Avec des outils et des règles ». Les études démographiques prévoient pour les années à venir un faible accroissement de la population saranaise.

La programmation des opérations d'habitat inscrites dans le cadre du PLU prévoit, sur la période 2017-2030, la construction d'un millier de logements. Soit une moyenne de 73 logements par an, ce qui correspond aux objectifs du Plan local de l'habitat (PLH). « On entend souvent dire qu'on construit trop à Saran, poursuit la première élue. Il faut rappeler que l'on a beaucoup construit dans les années quatre-vingt et beaucoup oublie qu'ils faisaient alors partie des nouveaux arrivants. C'est plutôt positif que les Saranais

veulent rester sur Saran ».

« Les gens veulent construire, poursuit **Christian Fromentin, Premier adjoint municipal**. Il y a une forte demande, une forte pression. Saran a une grande attractivité, nous nous appuyons sur le travail de l'Insee. C'est un outil fiable si on veut se projeter. La Métropole et certaines personnes qui nous entourent devraient utiliser ce genre d'outil afin d'être plus proches de la réalité du terrain ».

Forte demande de constructions

La mairie tient à développer des opérations d'habitat mixtes (entre 20 et 25 % de

Les Clairières



Le nouveau quartier d'habitation Saranéa



social). Comme sur le nouveau quartier d'habitation Saranéa qui doit assurer une liaison douce entre le nord de la commune et le cœur de ville : sur les 394 logements 23 % seront sociaux. « L'objectif est de répondre aux besoins de la population mais pas au-delà de ce qui doit être fait, explique Maryvonne Hautin. Il n'est pas question de résorber tous les besoins de logements sociaux de la métropole. Tout le monde doit prendre sa part, sans se réfugier derrière les zones inondables. Par la contrainte s'il le faut ». À noter qu'il y a actuellement 600 demandes de logements sociaux non satisfaites sur la commune. 3 000 sur l'agglomération.

Le contexte de la commune évolue. Les gens veulent vivre près de leur travail. Éco-

6# REGARDS

logiquement cela a un sens. Alors que le nord du territoire est densifié, l'ouest est davantage celui de la ceinture verte. Il s'agit aussi de penser l'habitat en fonction des équipements publics, des voies de communication, des transports... Et aussi de répondre aux besoins de nos aînés, avec la construction de l'Ehpad des Cent Arpents, de la résidence senior de la Guignace. Il s'agit dans ce dernier cas d'un collectif indépendant, pour des personnes de 70-80 ans qui ont leur complète autonomie. À noter que la mairie est régulièrement sollicitée par des résidences seniors qui désirent s'implanter sur la commune. La Métropole a aussi des velléités.

Création reportée de l'école des Parières

Dans le cadre de la création d'un nouvel établissement scolaire, la Ville a l'an passé fait réaliser par le cabinet Compas une étude démographique, notamment scolaire. Celle-ci, en prenant en compte les différents projets de développements résidentiels pour les 20 prochaines années prévoit une augmentation très modérée de la population. D'autre part l'étude montre une diminution du nombre de jeunes de 14 ans à mettre en parallèle avec une augmentation des personnes de plus de 60 ans.

« Les résultats ont confirmé nos choix, assure Maryvonne Hautin. Il n'y a pas d'augmentation importante de la population scolaire contrairement à ce qu'on avait pu prévoir et à ce qui se disait. La nouvelle école n'est pas forcément utile tout de suite ».

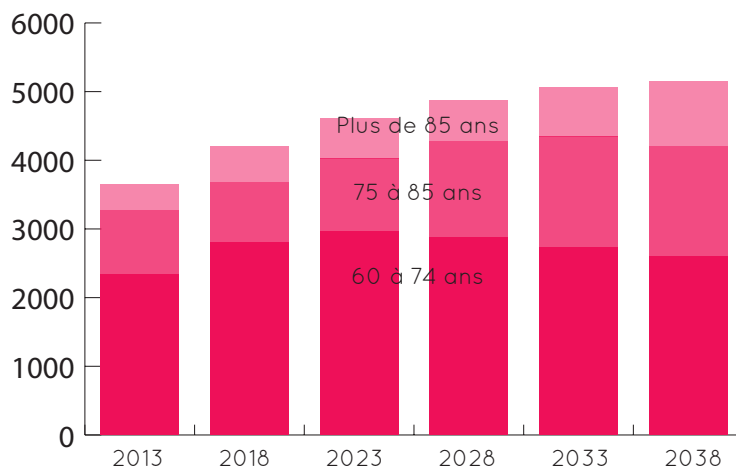
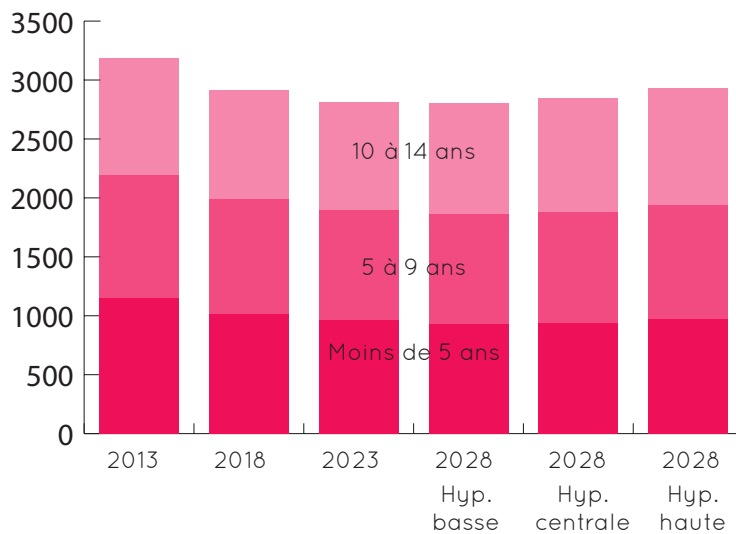
Le besoin est toutefois là. La création d'une école aux Parières n'est pas annulée pour autant, seulement reportée. « C'est toujours un projet d'actualité, conclut Maryvonne Hautin. Les études continuent. Prenons notre temps et réfléchissons bien ». Une illustration parmi d'autres que la démographie est un réel outil d'analyse et de conseil. •



La résidence senior de la Guignace

LA POPULATION JEUNE ET LA POPULATION ÂGÉE

source Insee, RP 2008-2013, projection COMPAS

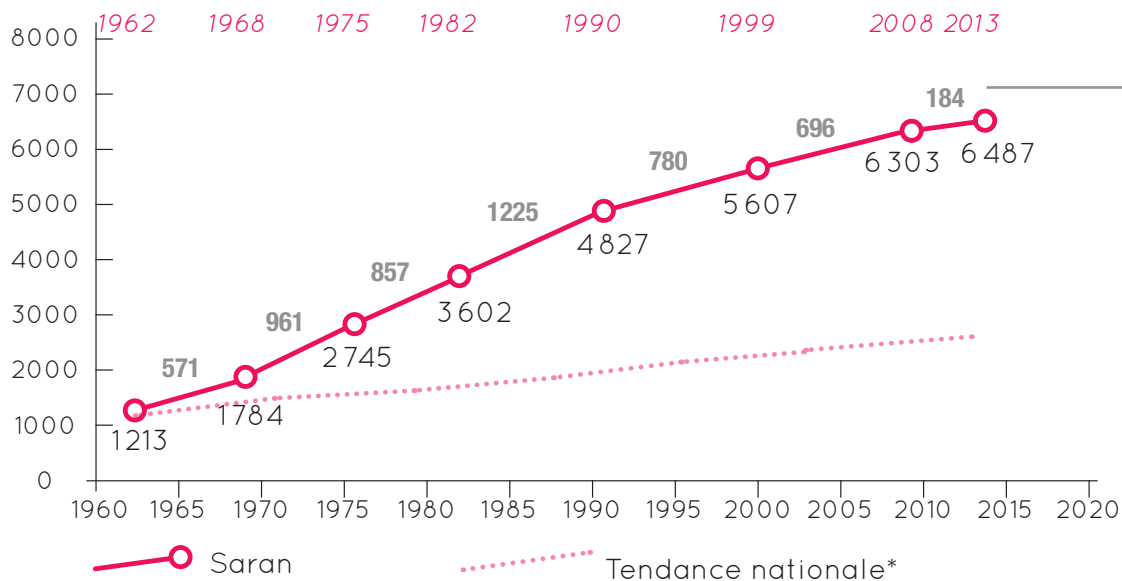


La résidence rue Passe Debout



L'ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

source Insee, RP 1962-2013

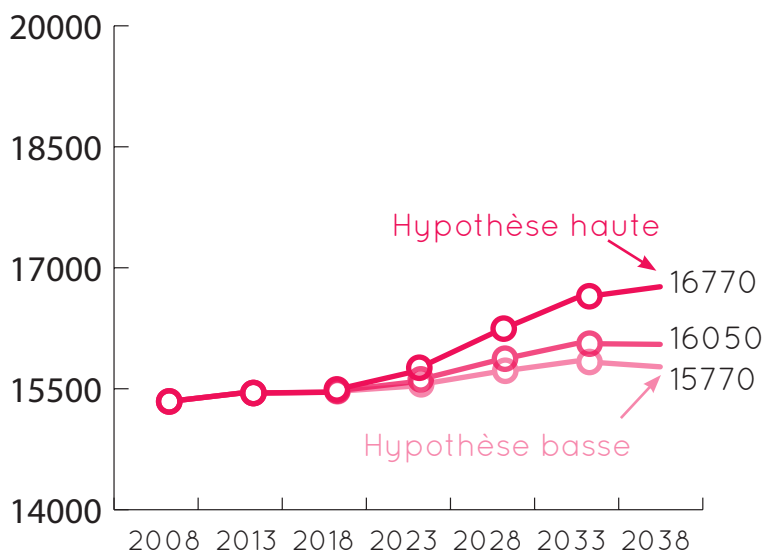


* indique l'évolution qu'aurait connu Saran si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Comme nous pouvons le constater, entre 1982 et 1990, l'évolution du parc de logements fait apparaître un écart de + 1225 logements, chiffre qui se réduit par la suite pour tomber à + 184 logements entre 2008 et 2013.

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS

source Insee, RP 2008-2013, projection COMPAS



INSEE

Recensement du
17 janvier au 16 février

Une nouvelle enquête de recensement va démarrer en début d'année prochaine. Le recensement que l'INSEE effectue chaque année concerne, pour les communes de plus de 10 000 habitants, 8 % des logements de la population, tirés au sort. La mairie invite les Saranais à réserver un bon accueil aux agents recenseurs (la Ville a fait le choix de confier cette mission à des agents municipaux). À souligner qu'il est possible, une fois l'agent passé au domicile, de faire sa déclaration sur Internet, grâce à un identifiant et un mot de passe. Un Saranais sur deux utilise ce dispositif. Des tutos d'explication et d'accompagnement existent sur le site de l'Insee.

Pour plus d'informations
rendez-vous sur :
www.le-recensement-et-moi.fr

Célébrer la paix

Cette année, le 11 novembre marque le 100^e anniversaire de la fin de la guerre de 14-18. Outre les traditionnelles commémorations de l'armistice, le «Groupe mémoire», propose plusieurs rendez-vous durant le mois. Une initiative à laquelle s'associent des élèves de l'école élémentaire du Chêne-Maillard.

C'était il y a cent ans, le lundi 11 novembre 1918 entre 5h12 et 5h20. L'armistice mettant fin aux hostilités de la Première Guerre mondiale était signé dans une clairière de Rethondes, près de Compiègne. Ce conflit armé des plus meurtriers se soldait par près de 10 millions de victimes civiles et militaires ou disparus et 20 millions de blessés. La guerre de 1914-1918, qui était censée être « La Der des ders », laissait derrière elle une France meurtrie et traumatisée.

Se souvenir et transmettre

Alors que l'on s'apprête en ce mois à célébrer partout en France le 100^e anniversaire de l'armistice, les commémorations

prennent cette année une dimension inédite à Saran.

À la cérémonie officielle du « Jour du Souvenir », le samedi 11 novembre (Place de la Liberté à partir de 12h15), à laquelle prennent part des élèves de l'école élémentaire du Chêne-Maillard (voir encadré), viennent s'adjoindre en effet cette année plusieurs événements à l'initiative du « Groupe mémoire ». Un groupe constitué d'une dizaine de personnes, dont des élus et des responsables de services de la Ville. « Outre la cérémonie officielle, notre idée a été de varier les propositions et de marquer ce 100^e anniversaire de l'armistice en commémorant la paix. Le dernier « poilu » étant mort en 2009, il s'agit également d'un travail de mémoire

et de transmission » explique **Pierre Ollivier, directeur du cabinet du maire et membre du « Groupe mémoire »**. Ces rendez-vous s'articulent ainsi autour de la projection de deux documentaires les 10 et 24 novembre et d'une conférence le 20 novembre à la médiathèque. Une exposition réalisée par les élèves de l'école élémentaire du Chêne-Maillard est également à découvrir durant ce mois du Centenaire. Le Groupe d'Histoire Locale s'associe à cette commémoration en organisant une conférence le 16 novembre.

• **Arnaud Guilhem**

Programme complet dans l'agenda culturel « Oyez » et sur www.ville-saran.fr

Une initiative de futurs citoyens

La commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice est marquée par l'implication d'une cinquantaine d'élèves de deux classes de CM2 de l'école élémentaire du Chêne-Maillard, sous la houlette de leurs professeurs. Une initiative inédite et unique sur Saran.

Ainsi, lors de la cérémonie du 11 novembre, une trentaine d'enfants, sur la base du volontariat, prennent part au défilé. Ils chanteront le premier couplet de « La Marseillaise » en compagnie de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran, puis entonneront « Le Canon de la paix », dont les paroles sont signées par l'écrivain Romain Rolland. Ils liront également des lettres de « Poilus ». « Les deux guerres mondiales figurent dans leur programme d'histoire. À travers ce devoir de mémoire, il s'agit d'essayer de leur faire comprendre la paix » précise **Marjorie Picard, professeure des écoles**. « Au-delà des faits historiques, la participation des élèves est un projet citoyen. Ils sont des futurs citoyens de leur commune. C'est l'occasion de leur apprendre à s'investir. La citoyenneté est une compétence qui figure dans l'EMC (Enseignement Moral et Civique) » explique **sa collègue Violaine Arrondeau**.

Les écoliers présenteront par ailleurs le 11 novembre à la salle des fêtes l'exposition qu'ils ont réalisée, agrémentée de la projection du film « La guerre en couleur ». Cette exposition se compose de dessins des écoliers (leurs représentations de 14-18 avant et après leur travail), des œuvres (littérature, musique et arts en général) sur lesquelles ils ont travaillé et de documents d'époque. Dans les semaines suivantes, l'exposition sera visible en mairie dans l'Espace Hugues-Sellini •



Bulle, entre ces mains

Du 9 au 25 novembre l'univers kitch et coloré de Bulle Derouette envahit la galerie du château de l'Étang. Des toiles remarquables à mi-chemin de la peinture réaliste et du Pop'art. Une expo vivifiante en cet automne, à ne pas rater.

Une main qui tend une carte de visite à Blondie faisant une bulle de chewing-gum rose bonbon. Une table qui présente des produits alimentaires emblématiques de la culture américaine. Dans les deux cas des couleurs éclatantes et un réalisme bluffant. Le sens du détail et la précision dans le coup de pinceau sont tels que le tableau semble être une photographie. Sensibilité, féminité, goût du visuel... Bulle Derouette expose du 9 au 25 novembre une vingtaine de toiles à la galerie du château de l'Étang. C'est la première fois que l'artiste orléanaise présente au public un panorama complet de ses opus. « Je suis hyper rigoureuse dans tout ce que je fais, perfectionniste, dit Bulle. Je suis comme une éponge. Mes artistes préférés, la vie quotidienne me donnent des idées. J'adore les portraits, je suis gourmande... Vous avez deux de mes sources d'inspiration ». On y ajoute la présence récurrente des mains qui donnent son titre à l'exposition. Une référence à celles de sa grand-mère aux ongles laqués de rouge éclatant que Bulle regardait avec amour et émerveillement. Les seins féminins sont aussi un leitmotiv qu'on retrouve souvent à travers ses toiles, sans cette fois de raison déclarée ou avouée. Celle qui a fait l'école d'Arts graphiques Corvisart à Paris et l'IAV d'Orléans avance sa profession de foi : « Pour moi l'art est un besoin. Je ne fais pas cela pour faire de la décoration. Il y a un message à chaque fois ».

À la confluence de nombreuses écoles de peintures modernes

Comme en témoignent les tableaux « Vous les femmes », « Hommage à Olympe de Gouges » ou cet autoportrait, clin d'œil complice au fameux tableau de Dali représentant Gala, seins nus. Bulle Derouette ne se reconnaît pas d'influence mais plutôt des accointances avec des univers esthétiques. Comme celui d'un Andy Warhol, pape du Pop'art ou d'Edward Hopper, chef de file de l'école dite du réalisme américain. Ses tableaux commencent à côtoyer la notoriété. Certains ont ainsi connu récemment la lumière des plateaux télé lors d'une émission télé de Stéphane Bern sur le thème du mariage. L'artiste qui a

de la suite dans les idées et le sens de l'à-propos présente aussi une dizaine de sculptures. Elles s'inscrivent chacune en résonance au thème du tableau. Des sculptures de céramique, de terre, que l'on a envie de caresser, de toucher. Bulle Derouette, qui est membre de l'Association des artistes Orléanais, sera présente les week-ends pour venir à la rencontre du public. « C'est important, souligne-t-elle. C'est un moment privilégié. Moi-même quand je visite une galerie j'adorerais être en présence de l'auteur ».

• Clément Jacquet



L'EXPO

du vendredi 9 au dimanche 25 novembre

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche (en présence de l'artiste) de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 8 novembre
- à partir de 18h -

Le mercredi à la journée est de retour !



Avec le rétablissement de la semaine de quatre jours pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, ceux-ci peuvent à nouveau fréquenter les centres de loisirs durant toute la journée du mercredi. Une réorganisation qui satisfait le plus grand nombre.



Exit la réforme des rythmes scolaires. Exit la semaine de quatre jours et demi, dont le mercredi matin, pour les écoliers saranais. Depuis la rentrée, les enfants de maternelle et d'élémentaire ont retrouvé le rythme de quatre jours d'école, après une parenthèse de trois ans. Ainsi, ils peuvent à nouveau profiter de la journée entière du mercredi dans les centres de loisirs, de 7h30 à 18h30. Ce dont se félicite la plupart des jeunes saranais et leurs animateurs. « L'an dernier, bon nombre d'enfants avait école le mercredi matin. Nous avions en tout et pour tout un créneau d'activité d'une heure et demie » se souvient Pierre, animateur à la base de La Caillerette. « À présent, nous avons vraiment du temps pour mener des actions et monter des projets. Le mercredi est une vraie journée



de coupure. Du coup, les enfants vont à leur rythme, se détendent, et pratiquent des activités à leur guise. Et cette journée est appréciée ». Une journée attendue par exemple par **Maëlys, 10 ans, scolarisée à**

l'école élémentaire du Bourg, et qui fréquente la base de loisirs le mercredi entier. « Ici, il y a moins de bruit et de monde qu'à l'école. On fait plein d'activités. Je repars plus reposée et plus détendue » confie-t-elle. Un avis partagé par **Fiona, également âgée de 10 ans**, qui profite de la base l'après-midi. « C'est très bien et c'est beaucoup mieux qu'avant. Ça permet de faire du hip-hop, des activités manuelles et plein d'autres activités. Quand on rentre à la maison, on est essouffée et on ne peut pas faire n'importe quoi ».

Une vraie journée de coupure

Au centre de loisirs Marcel-Pagnol, le ressenti est similaire chez les plus jeunes. « Avant, on faisait une seule activité. Maintenant il y en a plein et c'est un peu mieux. On passe plus de temps avec les animateurs et on voit les copains des autres écoles » indique **Timothée, du haut de ses 8 ans**. Pour sa part, **Lina, du même âge**, préfère l'école le matin « Le centre de loisirs toute la journée, on est fatiguée. Mais maintenant, on a plus de temps pour profiter des animateurs ». Qu'en pensent ceux-ci ? « La journée du mercredi est à présent une vraie coupure par rapport à la demi-journée des années précédentes. On a plus de temps pour les enfants. On peut mener à bien notre partenariat avec le pôle culturel notamment. Nous l'avions perdu » précise **Aurélie**. Et son collègue **Alexandre** d'expliquer « L'an dernier, nous avions les enfants pendant une heure. C'était la course. La journée du mercredi constitue une plage entière, un temps de rupture avec l'école. Les enfants peuvent profiter de leurs loisirs à leur rythme. Nous pouvons être plus à l'écoute de leurs idées. Nous avons plus de temps pour faire des sorties, avant elles étaient courtes et à proximité. La journée entière

nous laisse plus de marges de manœuvre ». Temps d'alternance, temps d'activités, « À



présent, on répond davantage au rythme de l'Enfant » souligne **Marie-Noëlle Le-loup, directrice du centre Marcel-Pagnol primaire** « L'Enfant peut jouer, pratiquer des loisirs. Il a aussi le droit de ne rien faire. Cette journée du mercredi a un rôle éducatif complémentaire, par le jeu et le loisir, à l'école ». Un rôle qui s'inscrit en cohérence avec le « Plan mercredi » initié en juin dernier par le ministre de l'Éducation nationale. Ce plan entend « Offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi ».

Le retour du mercredi à la journée s'impose désormais comme une évidence.

• **Arnaud Guilhem**

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h30

Accueil possible à la ½ journée uniquement le mercredi avec :

Journée complète, ou matin avec repas, ou après-midi sans repas.

Pour les collégiens fréquentant la base de La Caillerette (Montjoie, Pelletier) : accueil dès la sortie du collège et repas pris à l'école du Bourg élémentaire.

Petites vacances et été : De 7h30 à 18h30 (accueil à la journée uniquement).

Tél. : 02 38 80 34 18 -

02 38 80 34 06

www.ville-saran.fr



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

LES VACANCES DE NOËL 2018

Uniquement Marcel-Pagnol et Base de la Caillerette, structures fermées les 24/25/31 décembre 2018 et le 1^{er} janvier 2019

RÉSERVATIONS : JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2018

Pour cette dernière période de vacances de l'année, les accueils de loisirs vont plonger enfants et jeunes dans l'univers féerique et magique de Noël, sans oublier la solidarité.

- **Marcel-Pagnol 3/5 ans** invitera les plus jeunes à l'imaginaire « Père Noël, que caches-tu dans ta hotte ? » (ateliers manuels, chants et comptines, fêtes...) et échanges avec les résidents du foyer Georges-Brassens
- **Marcel-Pagnol 6/8 ans** enchantera les enfants Autour du jeu (enquêtes et d'énigmes, jeux de plateaux, de piste, de découverte...)
- **La base de la Caillerette 9/14 ans** associera les plus âgés autour d'animations partagées (jeux, repas, créations...) sans oublier le traditionnel « Noël solidaire » en faveur des plus fragiles et isolés.

Attention : En fonction des effectifs, la base pourra fermer une semaine et être regroupée avec le centre Marcel-Pagnol 6/8 ans.

LES PROCHAINES RÉSERVATIONS

LES MERCREDIS CENTRES DE LOISIRS

du 9 janvier au 6 février 2019 > jusqu'au 28 novembre 2018

CANTINE

Votre (vos) enfants doit(vent) manger à la cantine à partir du 3 décembre ? Réservation jusqu'au 12 novembre 2018 (Mairie ou espace famille) - **décompte 21 jours avant le jour souhaité.**

PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

réservation 7 jours avant le jour souhaité

AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

2 rendez-vous incontournables : écouter, partager et/ou découvrir Lise VAN DEUQ, auteure-compositrice, pianiste et chanteuse Française à l'occasion de la sortie de son 2^e album le mercredi 14 novembre à 17h à la médiathèque puis le vendredi 23 novembre à 20h30 au théâtre municipal pour son concert.

Action en lumière : « Cérémonie du 11 novembre 2018 ». À l'occasion du centenaire de l'armistice 1918-2018, des élèves des écoles élémentaires de la ville s'associent à la municipalité et participeront à la commémoration au travers de projets et d'actions pédagogiques menés au sein des classes : défilé à partir de 12h sur la place de la Liberté jusqu'au monument aux morts du bourg, chants, témoignages et exposition des élèves à la salle des fêtes. (voir p. 8)

AUTRES INFORMATIONS

Secrétariat de la Direction Education et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Temps forts des loisirs jeunes en images :
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Novembre

LUNDI 29 OCTOBRE Carottes râpées bio Escalope de poulet sauce basquaise Blé bio Kiri Mousse au chocolat	JEUDI 8 NOVEMBRE Chou blanc vinaigrette Paupiette de poulet sauce champignons Printanière de légumes Yaourt nature Salade de fruits	VENDREDI 16 NOVEMBRE Crêpe au fromage Cuisse de poulet grillé Purée de courgette Bûche de chèvre à la coupe Poire
MARDI 30 OCTOBRE Taboulé (semoule bio) Blanquette de veau à la crème Haricots verts Brie Compote bio	VENDREDI 9 NOVEMBRE Mâche, dés d'Emmental Omelette Pommes de terre aux herbes Poire	LUNDI 19 NOVEMBRE Céleri rémoulade bio Pépites de poisson Coquillettes scc tomate Yaourt nature bio Compote
MERCREDI 31 OCTOBRE Cake d'halloween Rondelle de zombie Mixture de sorcière Confiture de cerveau	LUNDI 12 NOVEMBRE Rillettes de thon Sauté de bœuf sauce tomate Haricots verts à l'ail P'tit Louis Banane	MARDI 20 NOVEMBRE Potage de potiron Tajine végétarien Chavroux Tarte aux pommes
JEUDI 1ER NOVEMBRE FÉRIÉ	MARDI 13 NOVEMBRE Salade iceberg Escalope de dinde sauce curry Pommes de terre rissolées Liégeois	MERCREDI 21 NOVEMBRE Salade d'endives, dés de Roquefort Blanquette de dinde Haricots beurre Orange bio
VENDREDI 2 NOVEMBRE Pamplemousse Lasagnes Comté Compote	MERCREDI 14 NOVEMBRE Salade de perles tomate concombre Filet de poisson frais, crème citron Brocolis Gouda bio Compote bio	JEUDI 22 NOVEMBRE Coleslaw bio Filet de poisson blanc Riz complet Crème dessert chocolat
LUNDI 5 NOVEMBRE Pamplemousse Jambon de volaille Frites Camembert Pomme	JEUDI 15 NOVEMBRE Carottes râpées Sauté de porc sauce moutarde Céréales gourmandes bio Comté Pomme bio	VENDREDI 23 NOVEMBRE Salade de risetti Rôti de bœuf Épinards en branche béchamel Saint-Paulin Kiwi
MARDI 6 NOVEMBRE Salade de pâtes bio Filet de poisson Ratatouille, pommes de terre Édam bio Kiwi	MERCREDI 7 NOVEMBRE Betteraves bio Sauté d'agneau au jus Semoule bio Flan nappé caramel	



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

Un emploi en quelques mois



Diplômée d'une licence professionnelle Prévention et éducation à la santé en juillet 2017, Clarisse Perruchot a été recrutée dès l'automne suivant par l'association blésoise VRS. Depuis, elle vit sa première expérience professionnelle en tant qu'intervenante en prévention. Entre-temps, son CDD initial s'est transformé en CDI.

Nous avons rencontré **Clarisse Perruchot** l'an dernier. Elle achevait alors sa licence professionnelle Prévention et éducation à la santé. Nous la retrouvons en cet automne, lors d'une intervention en lien avec le PIJ (Point information jeunesse), au collègue Jean-Pelletier qui fut le sien autrefois. « Depuis novembre 2017, je suis basée à Blois. Je travaille au sein de l'association VRS (Vers un Réseau de Soins), dont l'activité est d'accompagner et de soigner les personnes présentant des conduites addictives, avec ou sans substance » explique-t-elle. « Après mon diplôme en juillet 2017, j'ai pris des vacances et j'ai effectué quelques petites missions d'intérim. Puis j'ai cherché un emploi début octobre. J'ai posé quatre candidatures et j'ai eu cette réponse positive début novembre. J'ai eu de la chance, car dans le domaine de la prévention il n'y a pas beaucoup de postes ».

Depuis près d'un an, Clarisse officie donc avec deux autres collègues en tant qu'intervenante prévention sur le département du Loir-et-Cher. « Nous intervenons chacun dans les écoles, les collèges, les lycées et les entreprises. Il s'agit de prévention en matière de conduites addictives, mais aussi afin de développer les compétences psychosociales chez les jeunes ». Des compétences de vie pour que les jeunes sachent par exemple gérer leur stress, avoir de l'estime d'eux-mêmes, ou encore ressentir de l'empathie. « L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a élaboré dix com-

pétences. Nous travaillons sur celles-ci. On commence dès le CE2 : Apprendre à savoir dire « non », à savoir résoudre un problème... »

Première expérience professionnelle

Recrutée en CDD, cette saranaise d'à peine 22 ans confie avoir trouvé facilement ses marques dans son emploi. « C'est un métier de contact. Il faut s'adapter, improviser, j'aime bien ça. Je fais mon expérience en travaillant chaque jour auprès de publics différents. Je suis itinérante, je tourne sur tout le Loir-et-Cher. C'est un peu fatigant, mais on ne s'ennuie pas à être sur une chaise toute la journée. Je travaille 35 heures sur quatre jours, jamais plus de deux jours d'affilée. Je fais le break le mercredi ».

Alcool, tabac, drogues, médicaments, addictions aux écrans (jeux vidéo, téléphone portable, tablette...), au sexe ou comportements compulsifs... Les actions de prévention ne sont pas du luxe. « Il y a des jeunes qui vont mal, des jeunes qui ne se rendent pas compte. Nous menons également des actions auprès des parents des scolaires ». Milieu scolaire, mais aussi milieu professionnel, dans les entreprises, comme en ce « mois sans tabac ». « Notre association perçoit une subvention de l'ARS (Agence régionale de santé). Nous proposons des interventions gratuites pour les écoles et les collèges. Pour les lycées et les entreprises, elles se font sur devis » pré-

cise Clarisse. Entre-temps, depuis l'été, son CDD s'est transformé en CDI. Une forme de reconnaissance. « Par rapport au travail, ça m'apporte une certaine sécurité. Je suis globalement contente d'avoir trouvé un emploi qui me plaît. C'est une première expérience enrichissante ». Un premier pas dans l'emploi de bonne augure.

• **Arnaud Guilhem**

BON À SAVOIR

Aujourd'hui... Clarisse...

Est salariée au sein de l'association VRS- "Vers un Réseau de Soins", centre d'addictologie sur Blois en charge de la prévention en matière de santé et de formation, intervenant notamment auprès des établissements scolaires (dès le plus jeune âge), entreprises...

Au-delà, VRS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement (individuel/collectif/familial) pour toutes les démarches de soins nécessaires à la réduction (ou l'arrêt) de consommation/d'addiction et des risques liés à l'usage des drogues.

Pour rappel... pour occuper ce type de poste

Licence professionnelle Prévention et éducation à la santé (niveau Bac +2) mobilisant les domaines des sciences de l'éducation, la santé publique, la sociologie, la psychologie...

Destinée à former les professionnels en matière d'éducation, de prévention et de promotion à la santé au sein d'entreprises/collectivités en coordination avec des infirmières, assistants sociaux... et à intervenir en « prévention précoce » auprès d'un large public (enfants/adolescents/adultes/personnes âgées...)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran

Tél. : 02 38 80 34 12

Ça roule ENTRE LE CLUB MÉCA ET L'APF

Un partenariat exemplaire et fort de sens a vu le jour entre le Club mécanique et l'APF France handicap. Il a donné naissance à une caisse à savon adaptée aux personnes à mobilité réduite et construite par elles-mêmes. La N° 6 a été présentée lors de la fête du Chêne Maillard.

Des actions communes porteuses de sens et de solidarité. Le Club mécanique, structure municipale ouverte dédiée à la mécanique et à la conduite, a engagé depuis deux ans un partenariat fructueux avec l'APF 45. Il a pris corps au fil du temps et s'est concrétisé avec la création d'une caisse à savon, voiture à pousser, spécialement adaptée aux personnes à mobilité réduite. Deux fois par mois, depuis février, Jules, Margerie, Dimitri, Chaï et Jérémy, adultes porteurs d'un handicap moteur, sont venus au local de la rue du Chêne Vert. Soudure, peinture, ponçage, assemblage... en compagnie d'une dizaine de jeunes de 13 à 16 ans et des animateurs de la structure ils ont construit leur prototype, avec des dispositifs spécifiques. Freins à doubles commandes, siège sous glissière, coque et direction démontables... la N° 6 est adaptable à chaque utilisateur. C'est aujourd'hui la première de France. Une journée festive et conviviale a eu lieu en juillet avec démonstration du prototype et barbecue. « C'est une première pour nous, dit Léa Achaud, directrice des actions associatives d'APF Loiret. C'est un projet concret et innovant, porteur de valeurs éducatives. Il comprend une grande dimension d'inclusion. Rends les personnes actrices, au cœur du projet. Habituellement nous menons des partenariats pour faciliter leur vie quotidienne, là il s'agit d'une dimension ludique. C'est un beau partenariat. Je remercie les membres de l'équipe du Club mécanique pour leur accueil, leur écoute et leur sensibilité ».

Projet construit de A à Z par les personnes porteuses de handicap

« C'était un vrai challenge et il est réussi, dit avec satisfaction David Meunier, responsable du Club méca. Les jeunes

ont, dans le cadre de leurs loisirs, adhéré au projet sur le handicap. La caisse à savon est un support magnifique ». Selon Jérémy Guinoiseau, adulte porteur d'un handicap physique : « C'est une superbe expérience. Nous avons mené le projet de A à Z, de la conception à la réalisation.



Comme les postes de travail étaient adaptés j'ai pu faire des travaux manuels (poncer, souder, meuler). La grosse satisfaction a été de rouler avec ». La réalisation d'un

prototype de ce genre, unique en France, était un challenge technique. « Il y avait beaucoup de contraintes, explique Sébastien Lorence, animateur. Il fallait trouver des solutions accessibles et ludiques. C'est une belle aventure humaine sur l'année ». L'action s'est déclinée le 6 octobre lors de la Fête de quartier du Chêne Maillard où l'APF France Handicap était invitée à tenir un stand et aussi la buvette. La recette lui étant intégralement reversée. La caisse à savon a été présentée à cette occasion. Le public a pu monter à son bord et faire un petit tour de circuit. « C'est une action intéressante qui entre parfaitement dans le cadre de notre Projet éducatif global autour du vivre ensemble, de la citoyenneté, conclut Bruno Soutadé, responsable municipal de l'Enfance et de la Jeunesse. Nous espérons retravailler avec les APF par la suite ».

• Clément Jacquet



Novembre 2018



Vendredi 2 novembre

HANDBALL

Saran reçoit Limoges (Prologue)
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 20H30.

Samedi 3 et dimanche 4 novembre

TENNIS

Championnat du Loiret par équipes jeunes 17/18 ans (3^e série)



> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET

Dimanche 4 novembre

DANSE ROCK

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 11H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

DANSE BALBOA, INITIÉ

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 6 novembre

BOURSE AUX JOUETS, vêtements de sports d'hiver et articles de puériculture

Organisée par l'Association familiale de Saran
> SALLE DES FÊTES DE SARAN
> DE 9H30 À 17H30 : DÉPÔT
DE 18H30 À 20H : VENTE.
> RENSEIGNEMENTS :
MICHEL_DUFUTRELLE@YAHOO.FR

Mercredi 7 novembre

BOURSE AUX JOUETS, vêtements de sports d'hiver et articles de puériculture

Organisée par l'Association familiale de Saran
> SALLE DES FÊTES DE SARAN
> DE 9H30 À 15H : VENTE
DE 18H À 19H : REPRISE DES INVENDUS.

SORTIE À LA CHOCOLATERIE DE NEUVILLE-AUX-BOIS ET AU CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

Organisée par le Club des Jeunes d'Antan
> RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION 06 37 16 25 84 OU JEANPIERRE.GENNETAY@SFR.FR

Mercredi 7 novembre

ANIMATION D'HALLOWEEN

> JARDINS PARTICIPATIFS DU QUARTIER DES CHIMOUTONS
> DE 18H30 À 20H.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 8 novembre

Théâtre « ET LE CIEL EST PAR TERRE »

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.



Du 9 au 25 novembre

" ENTRE CES MAINS "

exposition peinture de Bulle
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
> FERMÉ LE LUNDI / ENTRÉE LIBRE

Vendredi 9 et samedi 10 novembre

FORMATION PSC1, organisée par les

Secouristes de la Croix Blanche française



> SALLE DES AYDES
> DE 20H À 22H30 LE VENDREDI ET DE 8H À 18H LE SAMEDI.
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.

Vendredi 9 novembre

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Les 10 et 11 novembre, 17 et 18 novembre, 24 et 25 novembre

TENNIS

Championnat par équipes prérégional jeunes 15/16 ans et Championnat par équipes seniors hiver 2019
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET

Samedi 10 novembre

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



REMISE DU PRIX LUVU

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 11H.
> ENTRÉE LIBRE, ADULTES.

PROJECTION DE « CLÉMENCE ET FERDINAND »

, film de Florence Mauro, dans le cadre du mois du documentaire
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 15H.
> TOUT PUBLIC À PARTIR DE 15 ANS, ENTRÉE LIBRE, DURÉE : 90 MIN.

BASKET

Saran reçoit Veauce CRAP (N3F)
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 20H.



Dimanche 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

> 11h45 : Dépôt de gerbe au monument aux morts des Aydes.
> 12h15 : Rassemblement avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran et les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret, place de la Liberté.
> 12h30 : Défilé jusqu'au monument aux morts du Bourg, Dépôt de gerbe, lecture du manifeste et prestation de l'Harmonie intercommunale.
> 13h : Cocktail offert par la Ville, à la Salle des fêtes.

Dimanche 11 novembre

SCULPTURE SUR TERRE

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 10H30.
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



FOOTBALL

Usm Saran Football reçoit Joué-les-Tours (R1)
> STADE DU BOIS JOLY
> À 15H.

Lundi 12 novembre

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 16H30 OU 20H À 23H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 14 novembre

LES ÉLU(E)S À VOTRE RENCONTRE

> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > DE 18H À 20H.

Mercredi 14 novembre

RENCONTRE MUSICALE

avec Liz Van Deuq
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 17H.
 > ADULTES, ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 16 novembre

CONFÉRENCE : Les blindés de la Première Guerre mondiale 1914 à 1918, organisée par le Groupe d'Histoire locale Intervention de Jean-Claude Carpentier
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > À 18H.
 > ENTRÉE GRATUITE.

Vendredi 16 novembre

Spectacle « LE BAL PARQUET DES SŒURS BOSOURIRE »

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 19H.
 > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 7 ANS, GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10.

HANDBALL

Saran reçoit Chartres (Prologue)
 > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
 > À 20H30.

Samedi 17 novembre

ATELIER DANSE CLOWN

Stage proposé par Art's Danse
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
 > À 13H45.
 > RENSEIGNEMENTS
 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

« LE CIRQUE »

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

GOÛTER NUMÉRIQUE

(découverte des tablettes et des applis autour d'un petit goûter à partager)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H.
 > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 35 10.



Dimanche 18 novembre

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
 > À 10H30.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 /
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL

Championnat National U19, L'Usm Saran Football reçoit Paris FC
 > STADE DU BOIS JOLY
 > À 15H.

Mardi 20 novembre

Théâtre « LA 7^E VIE DE PATTI SMITH »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Mercredi 21 novembre

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES (de 0 à 3 ans)

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 10H30 (GRATUIT, INSCRIPTION SUR PLACE).



CONCERT DE LIZ VAN DEUQ

Pianiste
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > TOUT PUBLIC, RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE 02 38 80 34 19.

CONCERT de la Sainte-Cécile par l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

> ÉGLISE ST-ANDRÉA À FLEURY LES AUBRAIS
 > À 20H30.

Vendredi 23 novembre

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE
 > À 19H.

Samedi 24 et dimanche 25 novembre

COMPÉTITION DE NATATION

> CENTRE NAUTIQUE
 > DE 8H À 20H.



Samedi 24 novembre

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES (de 0 à 3 ans)

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 10H ET 11H (GRATUIT, INSCRIPTION SUR PLACE).

PROJECTION DE « LA CICA-TRICE : UNE FAMILLE DANS LA GUERRE », film de Laurent Véray, dans le cadre du mois du documentaire

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H.
 > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 15 ANS, ENTRÉE LIBRE, DURÉE : 52 MIN.

Dimanche 25 novembre

SCULPTURE SUR TERRE

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM



LOTO

Organisé par le Comité des fêtes
 > SALLE DES FÊTES
 > À 14H.

FOOTBALL

Usm Saran Football reçoit Blois foot 2 (R1)
 > STADE DU BOIS JOLY
 > À 15H.

Théâtre « TARTUFFE, JE VOUS LE RACONTE EN 5 ACTES ! », programmation de la Ville

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 17H.
 > TOUT PUBLIC À PARTIR DE 12 ANS, DURÉE 1H10.
 > RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE 02 38 80 34 19.

Jeudi 29 novembre

Théâtre « SÉISME »

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Samedi 1^{er} décembre

LES ÉLU(E)S À VOTRE RENCONTRE

> SALLE MARCEL-PAGNOL
 > DE 10H À 12H.

Les vertus du maintien à domicile



Le service municipal de Maintien à domicile apporte une meilleure qualité de vie aux personnes âgées dépendantes et aux personnes en situation de handicap. Une action de proximité qui comprend l'aide à domicile et le portage de repas

Depuis juillet, Marie-Lise Bigot est la nouvelle responsable du service Maintien à domicile, secteur de l'Action sociale municipale. Elle prend le relais de Karine Meunier qui s'occupe dorénavant du RAM (Relais d'assistants maternels). Marie-Lise Bigot est à la tête d'un service qui compte **23 auxiliaires de vie et deux employées administratives (Anne-Sophie et Stéphanie)**. Toutes ces dames constituent une équipe de professionnelles compétentes. « Il s'agit d'un changement dans la continuité car je vais poursuivre ce qu'a fait avec réussite Karine pendant 8 ans, explique la responsable. L'objectif est toujours le même : conserver la qualité de service et maintenir le plus longtemps possible à leur domicile les personnes âgées de plus de 70 ans, dépendantes, en perte d'autonomie ou les

personnes atteintes d'un handicap (sans conditions d'âge) ». L'action du service se décline autour de deux composantes : l'aide à domicile qui concerne 180 bénéficiaires (dont 25 résidents du foyer Georges Brassens) et le portage des repas (une centaine de bénéficiaires). Les auxiliaires de vie accompagnent la personne dans toutes les dimensions de la vie : entretien du logement, aide à la toilette, les courses, la préparation et service des repas, le linge, les démarches administratives...

Maintien de la proximité

Elles assurent aussi une dimension essentielle : celle de maintenir le lien social, d'apporter un soutien moral aux personnes notamment à celles dont la famille est parfois éloignée. Avec le vieillissement

de la population, les prestations des travailleuses sociales à domicile constituent un élément essentiel de la solidarité intergénérationnelle. « C'est un service qui tourne bien, résume Marie-Lise. Notre action est une aide précieuse, indispensable. Nous connaissons, nous suivons notre population. Nous sommes dans l'humain. C'est la particularité de Saran de maintenir cette proximité avec la population. Une volonté politique qui se démarque des associations et des établissements privés ». Les professionnelles du maintien à domicile, toutes diplômées ou en cours de formation, ont les qualités requises à leur fonction : écoute, empathie, adaptabilité, disponibilité, bon relationnel... Les prestations d'aide à domicile peuvent faire l'objet d'aides financières de la part des Caisses de retraite ou du Conseil Départemental, organismes auprès desquels le service est agréé. Le prix du portage des repas varie en fonction des ressources (quotient familial).

• Clément Jacquet

01
12
18

Marché artisanal de Noël - 1^{er} décembre 2018

Foyer Georges-Brassens (Ouvert à tous de 10h à 18h)

- Le traditionnel marché artisanal de fin d'année vous ouvre ses portes dans la convivialité. Au programme : découverte des différents stands et leurs produits artisanaux, ventes d'objets en scrapbooking au profit du Secours populaire. Pot de l'amitié.
- Inauguration de l'espace de vie Hubert Pennichon (salle de restauration - salle d'animation-bar).



Bons de Noël

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 02 38 80 34 20



À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir aux Saranais, sous condition de ressources, un bon d'achat d'une valeur de 40 €, à valoir au magasin CARREFOUR SARAN sur tous rayons sauf : alimentation, boissons alcoolisées, produits animaliers, parapharmacie et carburant.

Bénéficiaires :

• tout ménage, seul ou en couple, ainsi que les enfants de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2019.

Conditions d'attribution :

• habiter Saran depuis plus de 3 mois,
• disposer de ressources inférieures ou égales à celles du barème de la CMU complémentaire.

Justificatifs à présenter :

• attestation de sécurité sociale / CMUC en cours de validité,
• ou les trois derniers mois de ressources de toute la famille (salaires, prestations familiales, allocation chômage, allocation adulte handicapé, RSA, etc...) et

l'avis d'imposition 2018,

• quittance de loyer récente / attestation d'hébergement.

Distribution :

• du mardi 27 novembre au vendredi 30 novembre 2018 inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
• Aucun bon ne sera attribué en dehors de ces dates.

Attention :

• sont prises en compte les ressources de tous les membres de la famille • les ménages et les personnes seules de plus de 62 ans répondant aux critères de l'allocation chauffage ne peuvent bénéficier de cette action.

• les étudiants ne peuvent pas bénéficier de cette action.

Si vous pensez être concernés, nous vous invitons à vous présenter en mairie munis de vos justificatifs, les mardi 27 et mercredi 28 novembre 2018 dans l'Espace Hugues Sellini (à droite de l'accueil central) et les jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018 au Service d'Action Sociale de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

PLAFOND DE RESSOURCES

Nombre de personnes au foyer	Plafond de ressources
1	734 €
2	1 101 €
3	1 322 €
4	1 542 €
5	1 835 €
6	2 128.67 €
7	2 422.34 €
8	2 716.01 €



Proximité, solidarité, équité, pérennité. Telles sont les valeurs cardinales qui président à la démarche du magasin Biocoop, actif depuis plus de six ans à Saran. Un engagement de longue date en faveur de l'agriculture bio et de ses produits qui séduit bien des « consom'acteurs ».

C'est une évidence. Depuis ces dernières années le bio a le vent en poupe. Et les linéaires et autres magasins bio apparaissent çà et là, à tel point qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. En matière de bio, le magasin Biocoop de Saran occupe une place prépondérante. Ce commerce indépendant dirigé par Sandrine et Dominique Rabréau est partie prenante du plus important réseau de magasins de produits bio en France, avec près de 500 maga-

sins. Une clientèle fidèle, une notoriété certaine... Il reste cependant encore beaucoup à faire selon **Dominique Rabréau** « Les consommateurs ne connaissent pas forcément la différence entre les magasins bio qui fleurissent actuellement et Biocoop ». « Nos magasins sont engagés sur la promotion de l'agriculture bio en France et de manière solidaire. Nous sommes partenaires des filières agricoles bio françaises et nous incitons

les producteurs à produire bio » indique son épouse. « Nous ne négocions pas les prix en production locale. Le producteur fixe ses prix. Je m'y engage. Il faut que chacun s'y retrouve. Nous proposons aussi par exemple les produits « Ensemble », sur lesquels nous réalisons le moins de marge pour que tout le monde puisse les acheter ». Au rayon des initiatives, « Les jeunes entreprises de la Bio » : lorsqu'un producteur bio local ou un fournisseur situé en France se lance, le réseau Biocoop lui achète sa première production et la répartie dans les différents magasins sous forme de pack de produits. « C'est une obligation pour nous de les commercialiser.

C'est une manière d'aider les jeunes entreprises » souligne **Sandrine Rabréau**.

Des produits bio certifiés

À Saran, 7 000 références de produits bio sont présentes sur les 390 m² de surface commerciale. Avec notamment des fruits et légumes, des produits alimentaires, des liquides dont du vin, des produits cosmétiques, de la droguerie, des écopro-

duits, des produits de jardin, sans oublier la vente en vrac. « Nous travaillons avec une quarantaine de producteurs locaux, notamment pour les fruits et légumes et les cosmétiques. Les producteurs sont soumis chaque année à la certification Écocert. Les autres fruits et légumes, issus du commerce équitable, ne prennent pas l'avion. Nous travaillons ainsi avec des petits producteurs espagnols. Chocolat, thé, sucre, café doivent être obligatoirement équitables. Que ce soit pour la vente au détail ou en tant qu'ingrédients ». Quid des prix ? « Notre démarche est d'informer les personnes. Pourquoi par exemple le kinoa est plus cher chez nous que chez

un gros distributeur ? Nous les incitons à une consommation responsable. À devenir des « consom'acteurs », afin que tout le monde puisse vivre de son travail » explique Sandrine Rabréau. Outre les livraisons depuis la centrale des magasins qui s'effectuent en véhicules électriques, les magasins Biocoop se doivent de souscrire à l'énergie verte pour l'électricité. Plus globalement, « Les magasins Biocoop ont une charte à respecter. Tous les deux ans nous sommes soumis à un contrôle inopiné par un prestataire ». Le magasin saranais propose également différents services : dépôt à titre gracieux des paniers Solembio du Jardin de Cocagne d'Orléans ; soutien de thérapeutes (naturopathes de référence) et indication auprès des clients ; travail auprès de collectivités, avec par exemple les cantines. Pour ce qui est des projets, le couple n'est pas en reste. « Nous comptons agrandir la vente en vrac en proposant une palette encore

plus large de produits » annonce-t-il. Le bio n'a de cesse de se faire sa place.

• **Arnaud Guilhem**



plus large de produits » annonce-t-il. Le bio n'a de cesse de se faire sa place.

BIOCOOP

Sandrine et Dominique Rabréau
40 rue Gabriel-Debacq à Saran
Tél. : 02 38 73 20 45

Activité :

Vente de produits bio et équitables
Lundi : 15h-19h
Du mardi au jeudi : 9h30-13h / 14h30-19h
Vendredi et samedi : 9h30-19h
www.biocoop-orleans.fr
Sur Facebook : **Biocoop Saran**



Inauguration du *Gymnase Jean-Moulin*

Après sa vaste opération de réhabilitation, le nouveau gymnase du Bourg affiche un nouveau visage et s'apprête à commencer une nouvelle vie. Cet équipement sportif dédié aux associations et aux scolaires sera inauguré officiellement le samedi 24 novembre.

Près de dix mois de travaux. Une enveloppe de 1,7 million d'euros.

Le chantier de réhabilitation du Gymnase Jean-Moulin, communément appelé « Gymnase du Bourg », s'est achevé en ce début de novembre.

Cette vaste opération débutée à la fin février aura marqué les esprits.

Tant par l'importance et la durée des travaux, que par leur finalité : la rénovation du plus ancien équipement sportif de la Ville. Le chantier a ainsi porté sur la réhabilitation

entière du gymnase, et notamment de sa salle, et sur la création sur sa façade est d'un nouveau bâtiment à usage de vestiaires.

Hand-Ball, Basket, Volley, Badminton, Roller... Désormais, le Gymnase Jean-Moulin est fin prêt pour commencer sa nouvelle

vie, en accueillant le public et en renouant avec ses utilisateurs habituels que sont les associations et les scolaires. La reprise des activités devrait intervenir à compter du lundi 12 novembre (sous réserve), en préalable à l'inauguration officielle prévue le samedi 24 novembre à 11 heures.

Un équipement sportif fonctionnel

Faire du neuf à partir de l'ancien, tout en préservant l'aspect général de cet équipement et en le rendant pleinement fonctionnel et accessible. Tel était l'enjeu de ce chantier de réhabilitation. Couverture, isolation, acoustique, éclairage, chauffage, sanitaires, traitement des abords de l'édifice... « Il s'est agi d'une rénovation lourde. Il y a donc eu des réadaptations » explique l'architecte **Éric Voisin, du Cabinet V+C**. « Comme souvent sur un chantier, il y a eu des découvertes, des imprévus, des aléas. Il a fallu par exemple re-

faire de relooker cet « hangar à avion », notamment sur sa façade et son pignon, avec de la couleur. Ça ne laisse pas indifférent, ça interpelle la population et c'est aussi intéressant ». Couleurs vives et chaudes, bois, luminosité, l'équipement affiche une mine pimpante. « C'est un chantier de rénovation important pour cette salle qui est historique » résume **José Santiago, adjoint aux travaux** « Une belle réalisation qui lui donne un aspect plus moderne. Un chantier qui s'est déroulé avec un bon accord entre les services de la Ville et

les entreprises ». Ce dont convient **Stéphane Poitou, directeur des services techniques municipaux**

« Par rapport au bâtiment pré-existant, il s'agit d'une belle réalisation. Un bâtiment bien isolé, tant énergétiquement que phoniquement, avec un mélange harmonieux de matériaux et de teintes chaleureuses. C'est aussi un

bon partenariat entre les entreprises et

les services de la Ville (Techniques, sports, espaces verts) ». Une véritable cure de jouvence pour ce bâtiment réalisé au début des années 70. « Quand les saranais vont le découvrir, ils vont voir quelque chose d'autre. Un autre équipement vraiment fonctionnel » se félicite

Jacques Mazzuca, adjoint au sport « Il s'agit du plus vieil équipement sportif de Saran, le premier dédié aux scolaires et le plus utilisé. Avec le temps, il était devenu vraiment obsolète. C'est une belle réhabilitation ».

Une belle réhabilitation qui n'a rien d'une opération isolée. Car entre temps, le gymnase Guy-Vergracht a fait l'objet de travaux. Prochainement, d'autres interventions concerneront la salle Jean-Landré, les tennis couverts ou encore les vestiaires du stade de foot. « Il y a toujours quelque chose à faire en matière d'entretien et d'amélioration du patrimoine municipal » conclut l' élu.

• **Arnaud Guilhem**



Requalification des voiries

Le 1^{er} janvier la Métropole va récupérer la quasi-totalité de la gestion du domaine public routier, hormis les voies de contournement nord qui passent au Département. Explications. Et questionnements légitimes sur l'entretien, entre autres, des rues Passe-Debout et ancienne route de Chartres.

Un grand vent de changement souffle sur les compétences des rues et routes qui maillent le territoire de la commune. Alors que l'ensemble de la voirie municipale a basculé le 1^{er} janvier dernier, transfert de compétence oblige, dans l'escarcelle de la Métropole, des axes qui dépendaient jusqu'ici du Département (la rue Passe-Debout, l'ancienne route de Chartres...) vont au 1^{er} janvier prochain être du ressort de la métropole. Et la première magistrate de Saran de souligner l'état de ces deux rues dont l'état ne cesse de se dégrader. « Il n'y a rien de fait sur ces deux axes qui sont des voies extrêmement passantes, explique **Maryvonne Hautin**. Nous demandons depuis des mois que des travaux de réfection, de rénovation soient entrepris le plus rapidement possible. Nous ne pouvons plus attendre. Nous voulons des engagements en termes de dates qui soient respectées. Et ce sans impacter le budget voirie initial déterminé par la Métropole pour la ville de Saran ». La Ville allouait en effet jusqu'ici chaque année un budget d'un million d'euros aux travaux de voirie. Orléans Métropole qui en a récupéré la charge au 1^{er} janvier 2018 a déduit cette somme de la dotation versée à la commune. À la date de réalisation de cet article, seules les rénovations de la rue de Pimelin et de l'allée des Richardières viennent de débuter.

Quasiment tout bascule à la Métropole au 1^{er} janvier

Le transfert de compétences entre le Département et la Métropole s'accompagne de compensations financières entre les deux collectivités pour l'entretien des voies transférées. À souligner toutefois que la collectivité intercommunautaire a pris des engagements pour des travaux de rénovation sur l'ancienne route de Chartres dé-

but 2019, entre la rue du Bourg et l'avenue du Stade. En résumé, avec cette redistribution des compétences, toutes les voies pénétrantes (Ndlr : entrées d'agglomération) qui étaient du ressort du Département deviennent métropolitaines (voir tableau). Et inversement, la voie de contournement nord (rues Paul-Langevin, de la Tuilerie, de la Motte Pétrée) qui dépend aujourd'hui de la Métropole va passer sous la gestion du Conseil Départemental. « L'objectif est de relier les voies départementales entre elles dans le contournement nord de l'agglomération afin d'avoir une cohérence du territoire, souligne Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux. Le nouveau maillage doit permettre des opérations dans la continuité, donc plus fonctionnelles, comme le plan de déneigement ». À noter que la Route d'Ormes est pour sa part déjà départementale.

• Clément Jacquet



Principales voiries départementales intégrant le domaine public routier d'Orléans Métropole

- Ancienne route de Chartres
 - Rue Passe-Debout
 - Rue de la Montjoie
- Avenue Jacqueline Auriol/Ambroise Croizat/Henri Guillaumet
- RD 2020 (entre giratoire Méliès et Tuilerie)

Principales voiries métropolitaines intégrant le domaine public routier du Département

- Rue de la Tuilerie
- Rue Paul Langevin
- Rue de la Motte Pétrée

BRÈVES

Dates de collecte des objets encombrants

Cette collecte aura lieu **les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 novembre prochains**. Orléans Métropole adressera un calendrier à chaque foyer pour annoncer précisément le jour de passage en fonction du quartier de résidence, ainsi que les consignes d'objets acceptés ou refusés lors de cette collecte. Renseignements www.orleans-metropole.fr/dechets

Nuisances sonores tangentielle

Plusieurs habitants de Saran ont fait part à la Mairie de gênes occasionnées par les nuisances sonores dues à la tangentielle. Celle-ci dorénavant gérée par Orléans Métropole, sera l'objet d'une réunion à l'occasion de laquelle les élus saranais pourront faire remonter vos préoccupations. Nous vous proposons donc de transmettre vos questions, constatations...

avant le 15 novembre, au cabinet du Maire à Mairie, Place de la Liberté – 45774 Saran Cedex ou sur cabinet.maire@ville-saran.fr

Partager la forêt

L'automne est une saison d'activité intense en forêt : balades, chasse, cueillette de champignons... Tout le monde est le bienvenu, mais en période de chasse il est demandé de faire attention de bien respecter les panneaux qui incitent à la prudence. Pour obtenir plus d'information concernant les jours de chasse sur en forêt domaniale d'Orléans et d'Ingrannes, **vous pouvez consulter le site de l'Office National des Forêts www.onf.fr**

- ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER MUNICIPAL -

L'ACTE 1

de la sobriété éner

La mairie vient de réaliser une étude énergétique de l'ensemble des bâtiments publics et associatifs. Une photographie de l'existant qui va permettre d'améliorer la consommation énergétique et de définir un plan d'actions pour les rénovations prioritaires.

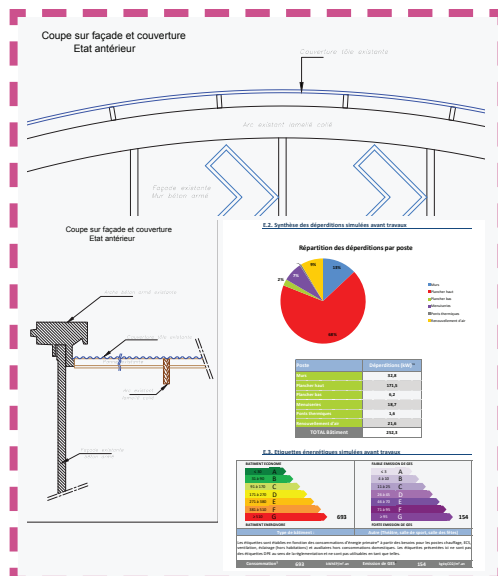
La Ville s'engage dans un processus de démarche qualité de son patrimoine immobilier. Si le gymnase Jean-Moulin, fraîchement rénové, répond aux dernières normes en termes d'isolation (système de chauffage, couverture, isolation performante...) ce n'est pas le cas d'un grand nombre de bâtiments du parc municipal construits dans les années 70-80. L'étude énergétique du bâti municipal a été menée dans le cadre d'un COEP (Conseil en orientation énergétique du patrimoine) financé à 80 % par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie). Le bureau d'études Energio (économies et gestion d'énergies) a passé au crible les caractéristiques d'une trentaine de bâtiments municipaux : mairie, médiathèque, centre technique, la cuisine centrale, le château de l'Étang, les locaux jeunes, les équipements sportifs, culturels, le foyer Georges-Brassens, les salles municipales ouvertes au public... Mais aussi les écoles, les locaux mis à disposition

des associations... Soit au total une superficie de 40 000 m². Le rapport global, qui prend en compte pour chaque bâtiment la facture énergétique, l'ancienneté, le type de matériaux..., fait état d'un parc qui se situe dans la moyenne. Il n'y a aucune « passoire » thermique.

Un observatoire des consommations énergétiques

« Nous avons saisi l'opportunité de la rénovation du gymnase Jean-Moulin pour faire une étude énergétique globale, explique **Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux**. Il s'agit d'un état des lieux de la qualité de performance énergétique de nos bâtiments. C'est aussi un outil de conseil, d'analyse et d'aide à la décision. Elle peut nous inciter à faire des choix d'énergie plus vertueux. C'est l'acte 1 de la sobriété énergétique. Nous avons l'intention d'aller plus loin ». Beaucoup de bâtiments assez anciens ne répondent pas aux normes géothermiques actuelles. Le rapport avance des préconisations, conseille des choix de rénovation. Les axes principaux d'amélioration concernent la maîtrise des consommations énergétiques et des

AVANT



Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

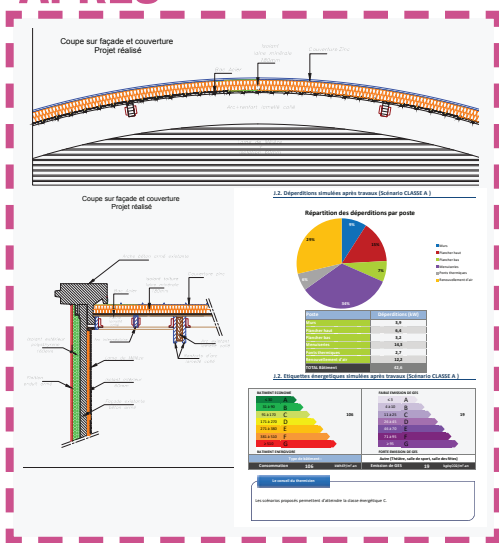
Vendredi 21 septembre 2018

gétique

travaux à venir. Il y a un double enjeu : environnemental et financier. « Cette étude permet de conseiller les élus sur le choix d'investissements à l'avenir, dans le cadre de l'entretien du parc, explique Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux. Nous sommes en train de mettre en place un dispositif pour suivre au plus près la consommation des bâtiments afin d'avoir un suivi plus fin de nos factures ». La mairie mènera en parallèle une campagne d'information et de sensibilisation à destination de tous les utilisateurs (agents municipaux, usagers, public associatif, enseignants). Avec cette étude énergétique détaillée et prospective la collectivité dispose d'un plan de stratégie patrimoniale sur les 5-10 ans.

• Clément Jacquet

APRÈS



- Subvention pour le banquet commémoratif du 8 mai 2018.

La Fnaca bénéficie d'un soutien annuel pour son repas commémoratif.

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel (Rifseep).

Le conseil municipal transpose les primes du personnel dans le nouveau cadre légal.

- Adoption d'un règlement intérieur des marchés publics.

La mairie est désormais dotée d'un cadre de procédure pour la commande publique.

- Créations d'emplois.

Le tableau des effectifs du personnel est complété pour la nouvelle directrice de l'école de musique et de danse, le temps complet de sa coordinatrice pédagogique, et la réussite à concours d'un éducateur sportif.

- Prise en charge des frais de logement d'habitants des 577 et 589 rue Louis-Aragon, Arrêté de péril imminent.

Sans attendre le remboursement du Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence et du syndicat de copropriété, le conseil municipal finance le relogement de trois familles depuis l'arrêté de péril imminent prononcé par le Maire le 14 juillet.

- Tarification des voyages seniors et modalités de remboursement en cas d'annulation.

Elle est établie en fonction des ressources des personnes de plus de 62 ans.

- Subvention exceptionnelle - Saran Loiret Handball.

Le conseil municipal soutient le club dont l'équipe fanion évolue au niveau Proligue.

- Subvention exceptionnelle encouragement au sport - USM Saran Centre équestre.

Participation municipale au renouvellement du sable de la carrière suite à un violent orage.

- Convention avec le Sessad du Petit Bois.

À titre gracieux, sous l'encadrement d'éducateurs spécialisés, intégration d'enfants présentant des troubles autistiques au sein du centre de loisirs Marcel-Pagnol.

- Dénomination de voies - Zone d'activités artisanales de la Motte Pétrée.

Aménagées par la ville, les nouvelles voies porteront les noms : André-Lavrat, Camille Claudel, Gustave Eiffel, André-Charles-Boulle.

BRÈVES

Sécheresse 2018

Si vous constatez l'apparition de fissures sur vos habitations, signalez-le à la mairie en écrivant un courrier à Mme le Maire accompagné de photos. Les demandes seront transmises aux services préfectoraux pour appuyer une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. Ceci ne se substitue pas à une déclaration de sinistre auprès de votre assureur. Informations sur www.ville-saran.fr ou à la Direction de l'aménagement au 02 38 80 34 56. Mairie - Place de la Liberté - 45770 Saran

Guide pratique municipal

Cette fin d'année est synonyme de préparation du prochain Guide pratique de la Ville, et cette année encore des sociétés malveillantes démarchent les entreprises, commerçants ou artisans pour proposer des encarts publicitaires. Une seule société est accréditée par la mairie pour réaliser ce document. Il s'agit de la société Scoop Communication. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le service communication de la Ville au 02 38 80 35 33.

Gestion des déchets

Nouveaux horaires d'ouverture de la Direction Gestion des Déchets. L'accueil téléphonique et physique se fera désormais de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 02 38 56 90 00 ou au 33, rue Hatton 45000 Orléans.

Cimetière intercommunal des Ifs

Nous vous rappelons que les plantations en pleine terre autour des tombes sont strictement interdites. Elles doivent impérativement être mises en pots ou jardinières, et toujours disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr



Bientôt la fin des travaux à la Motte Pétrée

L'aménagement de cette nouvelle ZAA avance à grands pas. Réseaux et bassins sont installés. La fin des travaux est prévue le mois prochain. Le premier permis de construire vient d'être délivré.

Commencés en janvier, les travaux de la Zone d'Activités Artisanales de la Motte Pétrée suivent leur cours, en parfaite cohérence avec le planning prévisionnel. Les réseaux d'eau, de télécommunication, d'électricité sont posés et opérationnels. Ce qui est synonyme de viabilisation des lots. Une clôture vient d'être posée en périphérie des deux bassins de rétention des eaux pluviales. Le réseau d'éclairage sera installé ce mois-ci. « Nous avons bénéficié d'un temps clément pour faire ce genre de travaux, explique **Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux**. Ce qui a permis d'avancer à un bon rythme. Les travaux de voirie se feront dans la continuité. La couche de roulement sera posée lorsque la grande majorité des lots aura trouvé preneurs ». Cette opération 100 % mairie prévoit la création d'une zone artisanale de 15 hectares dont 30 % consacrés à la voirie, aux bassins de rétention des eaux pluviales et aux espaces verts. Est prévu la commercialisation de 58 lots d'une surface moyenne de 1500 m² destinés aux artisans et TPE (ni activités industrielles, ni habitat). Les travaux d'aménagement de la ZAA s'élèvent à 5 millions d'euros.

Premiers permis de construire

La mairie, maître d'œuvre et maître d'ouvrage, assure le suivi des chantiers. « Il y a un gros travail de coordination avec les entreprises qui travaillent sur le site (N.D.L.R. : Eurovia (voirie, terrassement, télécoms), Ada Réseaux (assainissement, eau

potable), Citeos (éclairage) et leurs sous-traitants), reprend Stéphane Poitou. Tout le monde a envie d'avancer. Ce qui permet un travail de qualité et de bonne intelligence ». Le service municipal de l'aménagement a délivré en octobre le premier permis de construire à l'entreprise Ada Réseaux. « Les travaux de construction peuvent démarrer depuis le 15 octobre, une fois les permis de construire délivrés, explique **Ghislaine Pochard, responsable du service municipal de l'aménagement**. Les personnes intéressées doivent adresser un courrier au service aménagement ou un mail avec une adresse postale ». À souligner que le site Internet de la mairie abrite un lien qui contient de nombreuses informations : cahier des charges, présentation des terrains...

• Clément Jacquet



RENSEIGNEMENTS

Ville de Saran
Direction de l'Aménagement
Place de la Liberté
45774 Saran Cedex
www.ville-saran.fr > Rubrique Grands Projets



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Non à la dévitalisation du faubourg Bannier !

En septembre 2017 et à notre initiative, le conseil municipal de Saran a adopté à l'unanimité un vœu demandant à la direction régionale de La Poste de ne pas fermer le bureau des Aydes. Pétition, rassemblements aux Aydes et à Lamballe, occupation durant 2 jours du bureau de poste malgré vigiles et huissiers : pendant plusieurs mois, nous avons participé au sein du collectif citoyen aux multiples actions menées pour sauver ce service public de proximité, utile aux riverains comme à la vie économique de tout le « haut » du Faubourg Bannier. La disparition du bureau de poste des Aydes et de son distributeur de billets a fragilisé les petits commerces, déjà touchés par l'essor de la vente en ligne et la stagnation du pouvoir d'achat d'une majorité de la population. Orléans Métropole doit enfin s'intéresser au commerce de proximité qui vit -et fait vivre- aussi en dehors de l'hyper-centre. Il faut cesser de nier la nocivité sociale et économique des récentes fermetures des bureaux de poste des Aydes, du théâtre, de la Croix-Morin et du faubourg Madeleine.

Désertification médicale dans le Loiret : pas d'issue sans CHU !

Orléans est aujourd'hui la seule Métropole du pays et la seule capitale régionale à ne pas disposer d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU). Bien sûr, la transformation de l'actuel CHRO en CHU ne résorbera pas à elle seule la désertification médicale de notre département. Mais, sans CHU et donc, sans faculté de médecine, la pénurie de médecins va empirer. Avoir un cursus complet en médecine favoriserait la sédentarisation des jeunes diplômés, éviterait le départ de nombreux bacheliers et développerait la recherche publique. Alors pourquoi le président d'Orléans Métropole s'obstine-t-il donc à refuser de faire du CHU une priorité ?

Alexis BOCHE

Pour le groupe majoritaire
Contact : continuons-avec-vous-pour-saran@laposte.net et sur les réseaux sociaux.

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

La santé à Saran

La désertification médicale est présente.

Cette situation a amené les collectivités territoriales à entreprendre diverses mesures pour y remédier avec notamment des maisons de santé et des incitations à l'installation.

À Saran, huit médecins généralistes exercent aujourd'hui sur la commune dont 4 partiront à la retraite dans les années prochaines.

Nous demandons que pour éviter aux Saranais de vivre très prochainement une pénurie de soins une politique volontariste soit menée en coopération avec les professionnels de santé déjà installés pour la recherche de praticiens et que des mesures incitatives à l'installation de jeunes praticiens soient décidées sous la forme de gratuité des loyers du cabinet, de mise à disposition d'un logement de fonction notamment pour les remplaçants d'aide à l'acquisition de matériel.

Laurent LHOMME

et les élus du groupe S.M.S

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

Le droit d'expression des groupes d'opposition se résume à cette tribune. Cela ne nous donne pas la possibilité de faire des propositions et de donner notre avis sur les orientations de l'équipe municipale majoritaire. Nous aurions pourtant beaucoup à dire sur le fonctionnement de cette majorité, mais aussi sur nos projets, sur ce qui serait bon pour Saran et les Saranais. Certains projets sont effectivement en réflexion, d'autres en sommeil. Il est important que la Municipalité ne relâche pas ses efforts et prépare l'avenir, avec et pour les Saranais, dans l'intérêt général.

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Notre espace de vie en danger !

Cet été le groupe majoritaire pointait à raison via leur page Facebook que l'effet canicule est accentué au centre ville d'Orléans car il y a un manque criant de végétalisation, et dans le même temps et comme chaque été à Saran, de nouvelles surfaces ont été bitumées. Ce qui vient s'ajouter aux conséquences des décisions prises lors de ce mandat par ce groupe : par exemple l'abattage de près d'un arbre par saranais en 4 ans. Faut-il en rire ou en pleurer ?

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr



REBOND FAVORABLE

Vice-président de l'USM Saran Basket, Jean-Claude Milcent a pratiqué ce sport dès le plus jeune âge, à l'époque où cette discipline précurseuse, désormais plus que centaine sur la commune, connaissait son second souffle. Ce bénévole « mordu » du sport collectif et de l'esprit du club a par ailleurs transmis le virus à sa famille, sur plusieurs générations.

Il y a quelques jours encore, nous avons pu croiser Jean-Claude Milcent, balai en mains, à l'issue d'un match à la salle Guy-Vergracht. Un geste parmi tant d'autres pour le vice-président de l'USM Saran Basket. Une scène qui illustre d'autant plus son implication de longue date en faveur de la pratique sportive dans notre commune, à l'instar de tant d'autres bénévoles. Des acteurs du quotidien qui évoluent le plus souvent dans la pénombre, et sans lesquels le sport à Saran mais aussi

ailleurs aurait fait long feu. Ce sexagénaire affable et avenant, ancien gérant d'une entreprise de plomberie et chauffage, se définit avant tout et surtout comme « Un mordu » de basket. S'il ne témoigne d'aucune envie de briller sous les feux de la rampe, l'écouter parler de son sport de prédilection, avec à ses côtés son épouse Françoise, également bénévole, est un réel plaisir. Car la flamme est toujours là, depuis plus d'un demi-siècle. Une flamme patiemment entretenue.

L'évocation de la vie de ce saranais s'entremêle avec celle l'histoire du basket dans sa commune. À l'origine, Jean-Claude Milcent n'était en rien un « enfant de la balle », ou plus précisément du ballon. « Avec Jacques Allard, qui était alors conseiller municipal et qui a relancé le basket à Saran après guerre, nous étions voisins. Je ne faisais pas de sport. Il m'a entraîné et ça m'a plu. Je n'étais pas trop maladroit et à douze ans je mesurais déjà 1m70. J'évoluais en tant que pivot. À quinze ans, les autres étaient



Michel Loiseau, Daniel Carre, André Baudin, Hugues Cabaret
Denis Labernardière, Claude David, Bernard Dubuis, Jean-Claude Milcent
et Entraîneur, Jacques Allard

plus grands que moi ». 1960 fut l'année de reprise du basket à Saran après une longue trêve. « Avant 1960, on n'en parlait pas. Et puis, à cette époque, sorti du basket il n'y avait rien en matière d'activité sportive. L'année suivante, on pouvait pratiquer le tir ou la pétanque. Je me souviens que vers mes 13-14 ans, il y eut un repas pour fêter les cinquante ans du basket à la salle des fêtes ». Côté équipements « Le premier terrain de basket était situé devant l'église. Un terrain en sable rouge, en extérieur. Plus tard, il y eut un plateau goudronné, en plein air et en plein vent, rue du Docteur-Payen. Il fallait être mordu pour y jouer et encore plus avec la neige. L'équipe masculine comptait quasiment que des cheminots. Les vestiaires étaient dans un wagon SNCF ». Plus tard, en 1971 fut réalisé en lieu et place le gymnase Jean-Moulin (ou « Gymnase du Bourg »), dont la fin des travaux de réhabilitation sera célébrée le samedi 24 novembre prochain (voir page 18).

L'esprit de la ruche

Jean-Claude Milcent a ainsi pratiqué le basket de onze ans jusqu'à quarante-cinq ans. « J'ai joué jusqu'en équipe réserve, en départementale. C'était une très bonne équipe, toujours première. On ne voulait pas monter au niveau supérieur ». Entretiens, l'USM Saran Basket, créée en 1974, succède à L'Amicale Postscolaire de Saran. « Dans les années 80, une soirée a été organisée à la salle Guy-Vergracht, en présence des anciens joueurs. Nous étions nombreux à avoir répondu présent et Jacques Allard était très ému ». Plus de trois décennies plus tard, cet esprit « familial et amical » est toujours là. « Depuis quelques années, on se retrouve entre an-

ciens basketteurs. Nous sommes six à avoir joué ensemble en benjamins. On s'organise des soirées barbecue sympas ». Au fil du temps, le virus du basket a gagné la famille. « J'ai deux filles qui ont joué à Saran, et deux petites filles qui évoluent actuellement à l'USM en N3 et en départementale. Le basket est devenu une histoire de famille. C'est aussi une source de conversations familiales, avec des échanges entre grands parents et petites filles » se réjouit Jean-Claude

Milcent. L'ancien joueur, retraité depuis douze ans, n'a pas passé la main pour autant. « Le basket, c'est mon plaisir. J'y consacre beaucoup de temps. J'apprécie la communication avec les autres. J'aime bien m'y impliquer. Je suis vice-président du club depuis 2015 et je travaille avec notre super présidente Florence Pacault. À Saran, il y a des personnes dévouées qui font vivre le club. Nous sommes assez nombreux au bureau, mais on compte de moins en moins de bénévoles, ou alors des « mordus ». On n'a pas prévu de lâcher ». Les jours de match, Françoise, son épouse s'occupe de la buvette au sein d'un petit groupe, dans une ambiance conviviale. Le vice-président dresse un rapide état des lieux. « À l'USM Basket, nous avons notamment une bonne équipe féminine en Nationale 3 qui amène des sponsors. Nous visons les play-off et la montée si possible. En matière de basket féminin, hormis Saran, il n'y a plus grand-chose sur l'ensemble de la Métropole. Nous sommes un club formateur, une bonne ruche. Nous avons même une joueuse orléanaise dans nos rangs. Toutes les joueuses sont attachées au club. Après les matches on organise un petit goûter repas convivial et familial. C'est un club avec un esprit familial, un supplément d'âme. Ça a toujours été. Le basket féminin est aussi une tradition et une longue histoire à Saran ». Et d'évoquer ainsi le souvenir d'Évelyne Bourdier, joueuse emblématique de l'USM Basket et ancienne conseillère municipale, qui coule depuis près d'un an une retraite bien méritée dans le Poitou « Évelyne était une joueuse de haut niveau, la meilleure joueuse du Loiret à l'époque ». Sans oublier de mentionner l'actuelle internatio-

nale Hélène Ciak, ex-saranaise désormais montpelliéraine.

Un supplément d'âme

Saison après saison, Jean-Claude Milcent vit au rythme d'un agenda bien rempli, en premier lieu par... le basket. « C'est petit truc en plus qui m'excite. On pense au match à venir, ça fait une motivation ». Il y a les courses hebdomadaires à faire pour alimenter la buvette du club. Il y a les week-ends ponctués par les matches de basket avec l'USM Saran mais aussi Orléans Loiret Basket et également les matches de foot. Auparavant, il y eut le rugby avec le RCO dont il fut sponsor. « Je m'intéresse à tous les sports d'équipe : Hand, basket, foot, rugby... » Concernant l'évolution de l'équipe première féminine de l'USM Basket, le vice-président se veut prudent « Il faut rester dans sa lignée, monter tranquillement en Nationale 2, ne pas brûler les étapes. Et puis il faudra rameuter des joueuses de haut niveau, on aura besoin d'argent ». Et de glisser au détour d'une phrase : « J'ai dans l'idée que l'argent pourri le sport. Je me souviens de Robert Schlegel, ancien président du basket. Dès que l'on a parlé d'argent il a donné sa démission ». Un thème à approfondir, par exemple lors de la pause que Jean-Claude Milcent s'octroie en juillet et août. Le reste du temps, entre ses petits enfants, son jardin, ses promenades et voyages notre saranaise ne s'ennuie pas. « Il n'y a que l'hiver que j'aime moins. J'ai commencé en apprentissage à quinze ans et dans mon boulot j'ai toujours été au froid. Aujourd'hui, je n'en ai plus envie ». Il y a cependant des faits qui lui procurent satisfaction et lui mettent du baume au cœur : « Saran est une ville sportive et dynamique. L'USM Saran compte plus de 4 000 licenciés, avec de nouvelles sections qui continuent à se créer comme la pétanque ou le Tai-Chi-Chuan » (Voir page 26). Quant à l'évolution de Saran, sa commune de naissance, Jean-Claude Milcent convoque pour l'occasion ses souvenirs d'enfance « Lorsque j'étais écolier, nous étions 1 200 habitants, il y avait des fermes un peu partout ». Depuis, en plus de soixante ans, la population a été multipliée par plus de dix (Voir pages 4 à 7). « Mais je reconnais encore ma commune. L'âme saranaise est toujours là » relativise-t-il avec bonhomie et malice.

• Arnaud Guilhem



Le bien-être avant tout

Nouvelle venue au sein de l'USM Saran, la section Tai-Chi-Chuan rassemble d'ores et déjà une trentaine de licenciés. Un franc succès pour cet art martial millénaire aux nombreuses vertus.

Ancêtre du Kung-Fu, le Tai-Chi-Chuan, ou plus communément Tai-Chi, est très répandu en Chine, où il est obligatoire pour les écoliers. Cette discipline qui se concentre sur le travail de l'énergie (« Chi ») se pratique avec ou sans arme traditionnelle, comme l'éventail. C'est en juin dernier qu'une section dédiée à cet art martial a vu le jour à Saran, sous l'impulsion de **Jean-Michel Gitton, adepte du Tai-Chi depuis six ans et bénévole**. « Ma motivation est de redonner le goût aux personnes, hommes et femmes, de pratiquer une activité physique, ouverte au plus grand nombre. Si on n'aime pas les gens, on ne le fait pas » explique ce passionné. Concrètement, une séance de Tai-Chi-Chuan débute par un échauffement « et des mouvements

de Qi Gong (gymnastique traditionnelle chinoise) à petite dose ». Elle se poursuit par l'apprentissage d'enchaînements de mouvements précis, les « Katas », dont le nombre dépasse la centaine. Un cours collectif au sein duquel les pratiquants sont suivis individuellement. « Le Tai-Chi favorise l'équilibre physique et mental des pratiquants, leur souplesse, et est bénéfique pour la mémoire et pour prendre ou retrouver la confiance en soi » précise le président.



Globalement, la pratique de cet art martial, et donc de cet art de combat que l'on réduit un peu prestement à de la simple gymnastique, procure le bien-être. La section saranaise privilégie l'aspect loisir et agrément de cette discipline. Elle ne participe pas aux compétitions.

Un art martial qui séduit

Pour s'adonner au Tai-Chi-Chuan, rien de plus simple. Une tenue de sport et des chaussures plates ou de danse suffisent. Les tennis étant proscrits. Le Kimono, ici de couleur noire, n'est pas indispensable dans un premier temps. « L'un des avantages du Tai-Chi, c'est que l'on peut le pratiquer partout : chez soi, sur la pelouse, en plein air, à la plage... Il ne requiert pas d'installation ni de matériel particulier ». Depuis la rentrée, la trentaine de licenciés de l'USM Saran Tai-Chi-Chuan se retrouve pour deux séances hebdomadaires au gymnase Guy-Vergracht : Le lundi de 16h30 à 18h, le vendredi de 10h à 12h. Et la section qui affiche complet est déjà quelque peu victime de son succès. « Dès le premier cours on a dû refuser 20 à 25 personnes » indique Jean-Michel Gitton. Le bouche-à-oreille, la

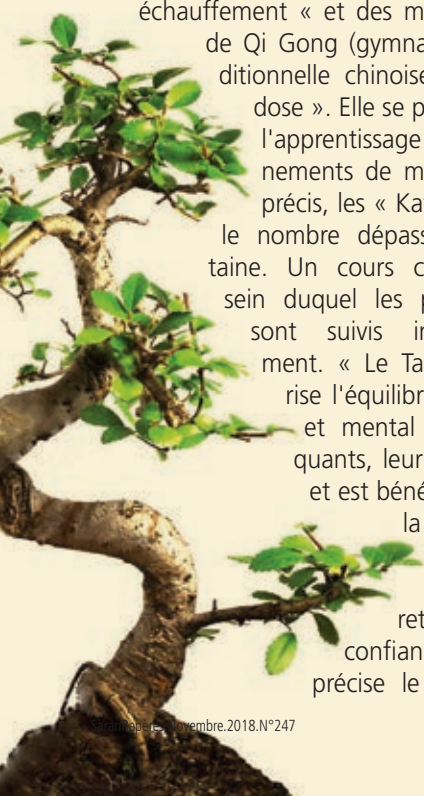


mention sur le site internet de la Ville, et la présence d'un stand au Forum des associations de septembre dernier ont produit leur effet. « Les adhérents viennent de Saran et de tout autour. La plupart ont la soixantaine ou sont de jeunes retraités ». Ainsi, le président envisage d'ores et déjà de mettre en place un troisième créneau horaire hebdomadaire, après 18h, « Pour les gens qui travaillent ». Afin de dispenser les enseignements du Tai-Chi-Chuan lors des séances, Jean-Michel Gitton entend se faire seconder par d'autres pratiquants déjà rompus à la discipline. Une première saison qui débute fort pour cette section.

• **Arnaud Guilhem**

USM SARAN TAI-CHI-CHUAN EN BREF

Création en juin 2018
Président : Jean-Michel Gitton
Secrétaire : Christine
Cotisation annuelle : 50 euros
Tél. : 06 85 23 28 50
jean-michel.gitton@hotmail.fr





RENTÉE 2014

L'USM FÊTE SES 40 ANS

Les 6 et 7 septembre 2014 la Halle du Bois Joly accueillait le Forum des sports organisé par l'USM générale pour ses 40 ans.

Le club omnisports est né en 1974, de la fusion de deux associations laïques post-scolaires, le Cercle et l'Amicale. Il comptait sept disciplines à ses débuts (football, tennis, basket, tir, volley-ball, tennis de table, canoë). En ce week-end de rentrée 2014 un nombreux public est venu à la rencontre des 25 clubs. Au programme : stands, démonstrations, animations, expositions... Cet événement était aussi l'occasion de valoriser toute la famille de l'USM : sportifs, dirigeants, bénévoles et aussi les pères fondateurs. Tel **Jacques Mazzuca, adjoint aux sports**, qui fut à l'origine de la création : « La volonté initiale était que chaque Saranais puisse pratiquer le sport de son choix dans les meilleures conditions possible. Autour de valeurs morales et humaines ». Le passage de relais a bien été

assuré au fil des décennies. « Ces valeurs sont ancrées, poursuit **Aurore Monpou, présidente de l'USM** depuis 2015. Nous essayons de consolider ce qui a été mis en place et mettons en valeur tout ce qui fait que l'USM a pu souffler ses 40 bougies ». Quelles sont ces valeurs partagées par tous et qui se transmettent au fil du temps ? : Le respect, la solidarité, la tolérance... Et ce dans la convivialité et la communication. Depuis cet anniversaire les bons résultats ont rythmé les saisons avec notamment l'épopée de l'équipe de handball qui a accédé au plus haut niveau national et y a évolué deux saisons. Le club omnisports a encore grandi en cette rentrée

puisqu'il compte aujourd'hui 27 clubs (19 sections et 8 associations) qui accueillent plus de 4 000 licenciés. La famille de l'USM compte en effet trois nouvelles disciplines : le yoga (qui se pratiquait jusqu'ici sous les couleurs de l'Asfas), la pétanque et le tai-chi-chuan. « Avec la pérennisation des effectifs et des disciplines l'USM se porte bien, conclut la sémillante présidente. Et les gens ont à cœur de développer de nouvelles activités ».

• **Clément Jacquet**



CARNET DE ROUTE septembre 2018

Nous saluons l'arrivée de

CHOUX CURIEL Shanon – 6 septembre
BLAIN Sacha – 7 septembre
MABIALA NKOVA José – 6 septembre
TANOÉ Anne-Lauryn – 10 septembre
NATLAOUI Alia – 17 septembre
ADAM Enzo – 20 septembre
HERMANN Ayden – 24 septembre
MILLAN nathan – 29 septembre

Nous regrettons le départ de

Dominique PHILIPPE, agent de la SNCF en retraite - 6 septembre - 71 ans
Jacqueline GAULTIER veuve KUHN, retraitée - 15 septembre - 91 ans
Annick MAUFRAIS épouse RIFFET, retraitée - 5 septembre - 78 ans
Roland GIRAULT, ouvrier d'usine en retraite - 21 septembre - 74 ans

Nous félicitons l'union de

1^{er} septembre
LAVEAU Kévin & DE SAINT-JORES Oriane
MOTIA Martinien & MABIDI Nancy
 8 septembre
DESACHY Paul & ROUSSELIE Julie
 15 septembre
STUDER Clément & MOREAU Sabrina
MAKANGILA BAMBA Adam & KIMBEKETE BIKOUTA Bellevie
 22 septembre
GATTELIER Julien & DENISSEL Charlotte
BUFFERNE Cédric & DUVAL Christelle
 29 septembre
MICHAUX Cyril & HOFFMANN Alexandra

LES
sportifs &
dirigeants
Saranais
À L'HONNEUR!

VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018
18H30 // HALLE DES SPORTS



LUCIE BAUDU,
Championne du monde de Canoe-Kayak (slalom) par équipe en septembre 2018.

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.club-saran.fr